

## COVID-19

### Quel bilan après 2 semaines ?

**Multiplication des attaques contre l'Ecole publique**

**Halte aux pressions des municipalités !**

**Tenue du CHSCT Départemental jeudi 28 mai :**

**Continuez à nous signaler et à nous faire remonter tous les problèmes rencontrés !**

### Les attaques contre l'Ecole publique se multiplient



Chaque jour qui passe met un peu plus en évidence que la crise du Covid-19 devient prétexte à poursuivre et amplifier les contre-réformes engagées à l'encontre de l'école publique républicaine et ses personnels.  
**Ce n'est pas ça, l'école publique et laïque !**

Partout ce qui prédomine, c'est le chaos engendré par les conditions de réouverture des écoles, les directives contradictoires, les remises en cause permanentes du travail et de l'organisation des équipes... ce qui engendre la colère, la fatigue, le découragement et parfois la détresse psychologique.

Sur le plan national, nous constatons que le gouvernement, le ministre de l'Education nationale et certains élus politiques prennent la pandémie que nous vivons comme un prétexte pour changer fondamentalement l'école que nous connaissions.

Déjà, l'accueil des élèves sur la base du volontariat des parents et l'étalement aux autres niveaux de classe met à la manœuvre les municipalités, comme nous le verrons dans l'exemple de Marseille et comme nous l'avons déjà constaté à Arles.

L'institution Education nationale « donne la main » aux municipalités et approuve ce que les collectivités locales lui dictent !

Une école gérée par les municipalités, créant la confusion entre scolaire et périscolaire, dans un mélange des genres entre enseignants et personnels municipaux, sans groupe classe de niveau, sans tous les élèves, alternant présentiel et distanciel, sans programmes nationaux mais avec des projets éducatifs territoriaux, sans respect des statuts, sans missions clairement définies, sans règles... Une « **garderie apprenante municipale !** »

Nous sommes dans la même logique que pour les rythmes scolaires : celle de la dislocation !

### Enseignement à distance : l'école privatisée !

L'idée annoncée par Macron et son ministre Blanquer, reprise par le projet de loi déposée par une députée de Corrèze, est d'institutionnaliser une partie de l'enseignement en distanciel. Cela laisse présager une école désincarnée, délaissant les élèves les plus fragiles. Tous les enseignants constatent que les classes virtuelles, les mails et le téléphone ne remplaceront jamais l'école. **Ils veulent retrouver leurs élèves pour leur délivrer un savoir.**

L'enseignement à distance est non seulement source d'inégalité, de privatisation rampante via les prestataires privés, c'est aussi la remise en cause des statuts et de la liberté pédagogique et une menace sur tous les postes.

### 2S2C (sport, santé, culture et civisme) : l'école externalisée

Le dispositif 2S2C vise à accueillir plus élèves avec moins de professeurs. Les enseignements d'EPS, d'Education musicale et d'arts plastiques deviendraient en effet des activités conduites par des intervenants extérieurs embauchés par la municipalité, sur le temps scolaire, en lieu et place des cours. Ce qui nous ramène cruellement en arrière au moment de notre mobilisation contre les rythmes scolaires en 2014.

[Pour en savoir + Lire le communiqué national du SNUDI FO](#)

### Un projet de loi pour des écoles autonomes

Le projet de loi sur une « fonction » de directeur ne parle pas simplement du directeur, mais de l'école comme établissement autonome avec un conseil d'école décisionnaire.

Les directeurs d'école, particulièrement exposés et en premières lignes ces dernières semaines, ont des revendications spécifiques en termes de décharges, de rémunérations et d'aide à la direction (...) que FO continue de défendre avec acharnement.

De notre point de vue, non seulement ce projet ne répond pas à leurs revendications mais il s'inscrit dans la volonté gouvernementale d'établir un lien de subordination entre les directeurs et les municipalités, ce qui remettrait en cause le cadre national de l'école de la République et le statut de fonctionnaire d'Etat des professeurs des écoles, adjoints comme directeurs.

La création ces dernières années d'écoles « primaires », regroupant école maternelle et élémentaire s'insère parfaitement dans ce projet d'établissements autonomes, en lien étroit avec les municipalités.

[Pour en savoir + Lire le projet de loi](#)

### Les personnels veulent retrouver leur école, leur classe et leurs élèves ! Ils veulent continuer à enseigner !

Au moment où nous nous débattons dans nos écoles avec la mise en place du protocole sanitaire, au moment où nous nous démenons pour mettre en place la continuité pédagogique avec notre propre matériel, le ministère de l'Education nationale publie des décrets, propose des réformes qui vont à l'encontre d'une école républicaine que les enseignants défendent en grande majorité.

**Le SNUDI FO 13 estime qu'il faut agir aujourd'hui pour défendre notre école et que cela passe par la préparation, dès à présent, de la rentrée de septembre et des instances de carte scolaire de la fin du mois de juin.**

Plus que jamais ce qui est à l'ordre du jour, ce sont l'exigence de moyens exceptionnels pour que nous puissions aider les élèves à rattraper tout ce qui a été perdu cette année et prévenir le décrochage scolaire du aux deux mois de confinement.

Et cela commence par l'exigence de l'annulation des fermetures de classes du mois de mars, en plein confinement, l'ouverture des GS dédoublées, reportée pour causes de travaux...

**Pour défendre l'école et vos conditions de travail, le SNUDI-FO vous propose de vous réunir dans vos écoles, en présentiel ou en distanciel, d'établir vos besoins et d'organiser des délégations auprès de l'Administration.**

**Le SNUDI FO 13 sera à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche !**

**Contactez le syndicat, envoyez-nous vos cahiers de revendications !**

### Halte aux pressions des municipalités !

La municipalité marseillaise a pris la décision de reporter la rentrée des autres niveaux de classe du 25/05 au 02/06. Une annonce tardive, par voie de presse, qui vient encore bouleverser le travail des équipes enseignantes et qui laisse sous entendre que les enseignants seraient responsables de cette situation.

**C'est inacceptable !**

Les enseignants sont toujours des fonctionnaires d'Etat, ils veulent le rester et que leurs droits soient respectés.



**Halte à la mainmise des mairies sur le fonctionnement des écoles et le travail des équipes enseignantes**

**Le DASEN doit assumer ses responsabilités et défendre son personnel !**

Le SNUDI FO 13 est intervenu auprès de l'Inspecteur d'Académie pour qu'il prenne ses responsabilités et défende le personnel enseignant

[Lire le courrier >ICI<](#)

### Dernières infos sur la période à venir

Lors du dernier Comité technique Ministériel du 20 mai, la FNEC FP FO a posé un certain nombre de questions au Ministère dont les réponses sont partielles ou nulles. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du compte rendu.

[Compte-rendu complet](#)     [Déclaration liminaire FO](#)



### Réunion du CHSCT départemental : jeudi 28 mai



Jeudi 28 mai se tiendra un CHSCT Départemental, le premier suite à la réouverture des écoles.

Ce sera l'occasion pour nos délégués FO de faire remonter vos fiches RSST et/ou DGI.

Des collègues nous ont déjà envoyé leurs fiches RSST, d'autres ont fait des retours sur ce qu'ils vivent dans leurs écoles : pressions de certains élus locaux, pression de parents d'élèves, pression d'IEN pour l'accueil des enfants de parents militaires, inapplication du protocole sanitaire, impossibilité de respecter les gestes barrières, notamment en maternelles ou en ASH, manque d'agents municipaux, manque de matériel de désinfection des locaux, grandes chaleurs dans les salles de classe et port du masque pénible,...

**Nous invitons également les collègues à continuer à signaler tous les problèmes rencontrés dans les écoles :**

- En remplissant les registres hygiène et sécurité
- En rédigeant des [fiches RSST](#) et/ou [DGI](#) en les adressant à l'IEN + copie Mairie + copie SNUDI FO 13 pour intervention rapide auprès des IEN, DASEN et CHSCT

Informez-nous également des cas suspects ou avérés de COVID 19 dans les écoles afin que le syndicat puisse là aussi intervenir auprès des autorités compétentes et vous accompagner dans les différentes démarches

### PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

## SYNDIQUEZ-VOUS !!!

**Bulletin d'adhésion 2020 à télécharger >>>ICI<<<**

Dans ce bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction de revenu d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

### SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des Professeurs des Ecoles de l'Enseignement public     [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

13 Rue de l'Académie     13001 Marseille  
Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13  
Fax : 09 57 49 82 49     Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

